

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2019**

Procès-Verbal

Le 19 septembre 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Martine RODRIGUEZ a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Georges PREDALLE qui a donné pouvoir à Gérard SANCIAUT, Jean-Claude MANUBY qui a donné pouvoir à Martine RODRIGUEZ, Ludovic GATINEAU qui a donné pouvoir à Yves RAILLERE, Brigitte GUILLAUME qui a donné pouvoir à Stéphanie GRENET, Pierre REINHARD à donné pouvoir à Philippe LE PONT.

Après lecture du précédant compte-rendu, il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- RPQS assainissement
- RPQS Eau
- RPQS SPANC (service public d'assainissement non collectif)

- Affaires Financières et Travaux :
 - Choix de l'entreprise pour les contrôles extérieurs des travaux route de Thiers
 - Choix du maître d'œuvre pour la mise en accessibilité de la mairie et de la maison des associations
 - Choix de l'AMO pour la programmation d'assainissement 2020

- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
 - Subvention régionale pour le concours de foie gras
 - Convention avec les collèges pour l'utilisation des installations sportives

- Questions diverses

• **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- **RPQS assainissement 2018**

M. le Maire présente le rapport 2018 qui est consultable en mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **RPQS eau potable 2018**

M. le Maire présente le rapport 2018 qui est consultable en mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **RPQS SPANC 2018**

M. le Maire présente le rapport 2018 qui est consultable en mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Choix de l'entreprise pour les contrôles extérieurs des travaux route de Thiers

Les travaux d'assainissement de la route de Thiers doivent se terminer prochainement.

Afin de réaliser les contrôles autonomes obligatoires en fin de chantier 3 entreprises ont été consultées :

- SAVAC : 3 299.70€ HT soit 3 959.64 € TTC
- ALPS : 3 385€ HT soit 4 062€ TTC
- SOL Solution : 4 994.15€ HT soit 5 992.98€ TTC

Il est proposé de retenir SAVAC pour 3299.70€ HT

Délibération adoptée à l'unanimité

- Choix du maître d'œuvre pour la mise en accessibilité de la mairie et de la maison des associations

Dans le cadre de la mise en accessibilité de la mairie et de la maison des associations, des devis ont été demandés pour la mission de maîtrise d'œuvre et de suivi de chantier.

- SYCOMORE a répondu pour un montant de 12 170€ HT
- mBa a répondu pour un montant de 15 821€ HT.

Il est proposé de retenir SYCOMORE pour 12 170€ HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Choix de l'AMO pour la programmation d'assainissement 2020

Afin de pouvoir évaluer le coût des travaux éventuels de la programmation d'assainissement 2020, des devis ont été demandés pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Cette mission concernerait la rue des petites côtes, la rue de l'Abreuvoir et un tronçon de la route de Clermont.

Deux entreprises ont répondu :

- EGIS 19 100€ HT soit 22920€ TTC
- TRUTTMANN : 21 800€ HT soit 26 160€ TTC

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir l'offre d'EGIS pour 19 100€ HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Bar chez dom'

Suite à la demande de Monsieur D'Amico de transférer son débit de tabac et de boissons au 10 route de Puy Guillaume, les services des douanes et la confédération des buralistes ont été consultés. Ils ont émis un avis favorable à cette demande, cependant le départ de ce commerce va encore aggraver la dévitalisation du centre-bourg alors que la communauté de communes a entamé une démarche de revitalisation des centres bourgs.

Le conseil municipal est étonné par les avis rendus par les autorités consultées. En effet, sur le terrain il est évident que les deux zones de chalandises concernées ne sont pas identiques.

Il est donc proposé, malgré les avis des organismes concernés de prendre un arrêté défavorable à ce déplacement.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **SIEG : renouvellement du candélabre Bd Bergougnoux**

Suite à un accident dont l'auteur n'a pas pu être identifié, le candélabre situé sur le boulevard bergougnoux a été abîmé.

Un devis a été demandé au SIEG pour son remplacement. Le devis initial était de 3000€ HT mais des travaux supplémentaires ont dû être réalisés c'est pourquoi un nouveau devis a été envoyé dont le montant est de 5400€ HT soit un complément de 2400€ HT par rapport au devis initial.

Le montant restant à la charge de la commune sera de 50% de cette somme + 24 centimes d'écotaxe soit un total de 1200.24€

Délibération adoptée à l'unanimité

- Voirie :
 - Chemin du DEBAS aux Fourniers : les travaux doivent se terminer fin de semaine
 - Rue de l'Enfer : les travaux sont terminés
 - Rue des Peyrouses : l'enrobé sera écarté fin de semaine
- Assainissement :
 - Route de Thiers : fin des travaux courant octobre
- Toiture de la Mairie : les travaux sont terminés.

- **Commission Cadre de Vie – Stéphanie GRENET – Adjointe**

- Elaboration de panneaux pour le marché portant le logo « Marché de France » en collaboration avec le Fab Limagne et un agent des services techniques pour la partie panneau.
- Des panneaux d'une taille de 100 x 70 cm seront installés aux entrées de Maringues suivantes : à l'entrée route de Clermont, l'entrée route de Vichy puis à l'entrée en arrivant de Saint Ignat.
- Enfin des panneaux plus petits (format A3) seront placés aux abords du marché (Bd Bergougnoux, rue du Baraban, rue du Pont de Morge vers fleuriste, début Bd du Foirail et Petite rue de la Charme au niveau du Bd du Chéry).
- Incivilités : lors d'une nuit d'été, 2 arbres (des albizias, plantés au printemps) ont « disparus » dans le parc du Poilu.

- La commission cadre de vie se réunira début octobre avec deux agents des services techniques pour lancer la suite des travaux au square du Poilu. La date sera communiquée ultérieurement.

- **Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

Beaucoup d'associations ont demandé une mise à jour des informations du site internet.

Le prochain bulletin municipal sera rédigé sur les seuls faits des six derniers mois en raison des futures élections municipales.

- **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

Salle d'exposition

-Du 23 septembre au 12 octobre : Sculpture sur papier avec Brigitte Gibbes et peinture avec Mathilde Recourbet

-Du 14 octobre au 2 novembre : Sculpture et peinture avec Bernard Noël Dorchies

Animations

Le mercredi 2 octobre, nous recevrons la ferme pédagogique itinérante « les touminis » pour les enfants de 4 à 9 ans et des résidents de la maison de retraite.

Le mardi 10 septembre à la médiathèque il y a eu un kamishibai pour les 0/3 ans présenté par un agent de la médiathèque

Cet agent a aussi mis en place « les coups cœur », les livres qui auront le plus retenu l'attention des lecteurs auront la dénomination « coup de cœur ». Chaque adhérent peut participer.

Samedi et dimanche, auront lieu les journées du patrimoine avec une exposition aux tanneries et à la maison du patrimoine, les agents municipaux des services techniques et des services de ménage ont nettoyé tout le secteur.

A la maison du patrimoine, des bénévoles de la médiathèque assurent les permanences jusqu'au 22 septembre de 14h30 à 17h.

- **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLERE – Adjoint**

- **Convention d'utilisation du complexe sportif par les collèges Louise Michel et Saint-Joseph**

Depuis la rentrée 2017/2018, chaque établissement doit conventionner avec le propriétaire des installations sportives utilisées dans le cadre de la pratique de l'EPS et s'acquitter directement auprès de lui des factures correspondantes.

Il est proposé de renouveler pour 2019/2020, avec le collège Louise Michel et le Collège Saint Joseph, la convention dans les mêmes conditions que l'année passée.

La participation financière sera calculée sur la base de 12€ par heure d'utilisation pour les installations couvertes.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Acquisition de divers matériels pour la salle de gym

Les tapis de la salle de gym au complexe sportif sont en mauvais état ainsi que différents agrès.

Un devis pour le remplacement de ces pièces a été demandé à gymnova. Celui-ci s'élève à 5 818.93€ HT soit 6 982,72 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal de valider ce devis.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Skate Park : l'installation devrait avoir lieu dans le courant du mois d'octobre, normalement première quinzaine.
- Toiture salle Jupiter :

Suite à plusieurs désordres survenus lors de pluies importantes, une expertise a été demandée concernant la toiture de la salle Jupiter. Le rapport d'expertise ne nous est pas encore parvenu mais il semble qu'il y ait des malfaçons que l'entreprise va devoir reprendre.

☞ A venir fin septembre et en octobre

Samedi 21 septembre : concours de pétanque au complexe sportif.

Dimanche 22 septembre : La Maringoise.

Dimanche 29 septembre : tripes et steaks de l'association Jean JAURES, Salle honneur.

Dimanche 5 octobre : brocante des amis de la côte rouge.

Samedi 19 octobre : Concert d'automne des Enfants de la Limagne Salle honneur.

Samedi 26 et Dimanche 27 octobre : Salon d'Automne de la Société Pro-Patria, Salle d'Honneur et annexe.

☞ Sports et associations

➤ AG Chorale Amadeus s'est tenue le 2 septembre.

➤ Bilan du forum des associations.

26 stands pour 19 associations.

Cette année comme les années précédentes, on constate que la fréquentation est plus importante le matin.

Buvette : 583.17 € reversé à l'association Acte Auvergne.

➤ La Maringoise aura lieu dimanche.

• Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint

FÊTE ANNUELLE 2019

Gérard Sanciaut souhaite remercier l'ensemble des agents et bénévoles qui ont aidé à la réalisation de cette belle fête.

Vendredi 06 septembre :

A 21h30, la retraite aux flambeaux au départ de la place Kelze Hofgeismar a connu une belle affluence avec 150 enfants équipés de flambeaux, les pompiers et l'harmonie Les Enfants de la Limagne.

Après avoir traversé la fête, le défilé s'est rendu sous la grande halle pour une soirée "Feu de camp".

Karim et Stéphane, du groupe Récré A2 ont chanté avec les enfants qui reprenaient en chœur les succès du moment dont les paroles étaient projetées sur un écran géant.

Cette animation a connu un véritable succès auprès des enfants et des parents.

Samedi 07 septembre :

Très tôt le matin, plus de 200 exposants du vide greniers ont installé leur stand dans toute la ville et les nombreux chineurs ont déambulé jusqu'à 18 heures.

Cette année, pour la première fois les associations Pro-Patria, Amap, Jean Jaurès et Gym-méninges assuraient la restauration sous la petite halle en centre-ville.

A 19h30 les premiers convives s'installaient pour déguster le repas préparé par le traiteur Christian MUNOZ – entrée – paella – fromage et pâtisserie ; plus de 350 repas ont été servis.

A 21h30, le groupe Cancan Folies du Garden Palace commençait leur show devant une salle pleine ; danses, chants et tours de magie. La représentation s'est terminée par un French Cancan.

Dimanche 08 septembre :

A 10h30, une quinzaine d'enfants ont présenté sous le kiosque leurs vélos décorés.

Tous avaient fait preuve de beaucoup d'ingéniosités pour décorer leurs vélos avec des fleurs papiers, des fleurs naturelles, des drapeaux, des céréales etc.

Tous ont reçu des cadeaux.

La municipalité offrait l'apéritif pour terminer la matinée.

C'est à 15 h 30 que les 10 chars confectionnés par les associations sur le thème « les grandes découvertes du monde » partaient de l'école Anatole France pour traverser la ville de Maringues ; en tête du défilé, la découverte du feu pour se terminer par la découverte de Mars.

Tout au long du parcours, le groupe portugais OS CAMPONESE MINHOTOS exécutait des chants, des danses sous les applaudissements du public.

A l'arrivée du corso fleuri, sous le kiosque à musique après une démonstration du groupe folklorique, les Enfants de la Limagne donnaient un concert très rythmé.

Ces trois jours de fête étaient conclus par un magnifique feu d'artifice sonorisé au plan d'eau avec des feux follets sur l'eau, des fusées multicolores qui dansaient sur des airs modernes et un embrasement de tout le plan d'eau.

356 repas ont été servis.

Le coût restant à charge pour la collectivité est de 9 580.84€

CONCOURS DE FOIE GRAS :

Il aura lieu le samedi 16 Novembre.

- Subvention de la région pour le concours de foie gras.

Dans le cadre de l'aide aux manifestations agricoles, agroalimentaires et forestières proposée par la région Auvergne, Rhône-Alpes une aide 500€ peut-être demandée pour l'organisation du concours de foie gras.

Délibération adoptée à l'unanimité

L'ECOLE ANATOLE France

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 02 septembre avec 281 élèves répartis en 13 classes :

- 4 classes de maternelles : 42 en PS, 25 en MS et 38 en GS.
- 1 classe ULIS avec 11 élèves
- Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont répartis dans des classes avec les effectifs de 21 en CE1 à 28 en CM2.

Il y a 13 enseignants + 1 maître supplémentaire et 3 intervenants au RASED.

• Questions diverses – Monsieur le Maire

- SBA : mise en place de la collecte tous les 15 jours, effective depuis début septembre.
- Remerciements AAPPMA pour la coupe pour le concours de pêche et remerciements aux services municipaux pour le travail fourni pour le nettoyage de laschamps.
- Suite à des dépôts sauvages ayant été identifiés vers la station d'épuration de la côte rouge, les contrevenants ont été verbalisés à hauteur de 570€.

- Désordres au pont de Morge : M. le Maire a signalé des corbeaux descellés au département . Le pont a été fermé à la circulation pour des sondages mardi 10 septembre.
- Déclaration de catastrophe naturelle pour mouvements de terrain, le dossier ne sera instruite par la préfecture qu'au cours du premier semestre 2020. Les dossiers peuvent être déposés en mairie.
- Enlèvement des enrochements à l'île aux cailloux. Une partie est stockée aux ateliers pour diverses opérations.
- La SEMERAP va contrôler les équipements SPANC sur la commune. Les personnes concernées sont prévenues.
- Visite de la préfète : le projet de l'école a été évoquée.
- Début septembre a eu lieu la visite de site avec les trois équipes d'architectes retenues pour le projet de future école.
- Demande d'une borne électrique supplémentaire pour le marché
- Une concertation avec les habitants de la rue du 19 mars pour la sécurité en sortie de la rue a eu lieu le 16 septembre 2019.
- Réponse à l'appel à projet pour faire un tiers lieu dans l'appartement de l'ancien presbytère.

°_°_°_°_°_°

La séance est levée à 21h.